



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

## Délibération n° 24-41 Conseil d'Administration du 20/06/2024

### Concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe 2023 : bilan financier et détermination du coût des candidats admis

**Service Concours - Examens**  
**Service Ressources « finances »**

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	15
• Pouvoirs :	12
• Suffrages exprimés :	27
• Votes POUR :	27
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Monsieur Louis LE COZ, rapporteur, informe les membres du Conseil d'Administration que le concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2023, a été organisé par le service Concours et Examens du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour les collectivités et établissements publics territoriaux de Bretagne.

Le jury de ce concours s'est réuni le 17 janvier 2024 et a déclaré 74 candidats admis.

<b>Éléments d'information sur le concours</b>		
Géographie du concours		Collectivités et établissements publics de Bretagne
<b>Nombre de :</b>	• postes ouverts	90
	• candidats inscrits	848
	• candidats admis à concourir	795
	• présents aux épreuves écrites d'admissibilité	365
	• candidats admissibles	105
	• présents à l'épreuve d'admission (entretien avec le jury)	104
	• candidats déclarés admis	74

<b>Éléments financiers sur le concours</b>			
		<i>ESTIMATION : à l'ouverture du concours</i>	<i>DÉFINITIF : à l'issue de l'organisation du concours</i>
<b>Coût du concours</b>		100 194 €	95 880,08 €
<b>Candidats inscrits</b>	Nombre	1 200	848
	Coût par candidat	83,50 €	113,07 €
<b>Candidats admis</b>	Nombre		74
	Coût par candidat		1 295,68 €

Ce concours, ouvert en 2023, relève des dispositions de la convention cadre pluriannuelle du 20 décembre 2018 conclue entre les 4 Centres de Gestion Bretons et relative à l'organisation des concours et examens professionnels de portée régionale. Conformément à l'article 9 de cette convention, le coût total de ce concours est financé par le budget spécifique de la coopération régionale annexé au budget principal du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.



**Les membres du Conseil d'Administration**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

**ADOPTENT**

- **le bilan financier et le coût du lauréat pour le concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe 2023** (bilan financier : 95 880,08 € / coût du candidat admis : 1 295,68 €).

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20240624-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-06-2024

Publication le : 24-06-2024

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre  
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN



## Concours de rédacteur principal de 2<sup>e</sup> classe - session 2023

### Bilan Financier

Libellé des charges communes	Coût estimatif en € pour 1200 inscrits estimés	Coût réel pour 848 inscrits	Observations
<b>1- Travaux d'imprimerie ou de reproduction (en interne)</b>			
1-1 Impression des affiches	- €	- €	
1-2 Impression des plaquettes d'information	- €	- €	
1-3 Impression des dossiers d'inscription	- €	- €	
1-4 Impressions diverses			
<i>Impressions nécessaires à l'organisation (écrits et oraux)</i>	250,00 €	127,59 €	
1-5 Impression des dossiers des jurys	70,00 €	55,70 €	
1-6 Frais d'affranchissement (timbres, recommandés)	25,00 €	41,71 €	
<b>Sous-total</b>	<b>345,00 €</b>	<b>225,00 €</b>	
<b>2- Fournitures papier (en interne)</b>			
2-1 Copies	150,00 €	72,00 €	
2-2 Fournitures diverses, papier pour les convocations, résultats et courriers divers	850,00 €	111,17 €	
<b>Sous-total</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>183,17 €</b>	
<b>3- Publicité</b>			
3-1 Avis presse	- €	- €	Publicité au JO
<b>4- Location de salles</b>			
4-1 Location de salles			
<i>Epreuves écrites</i>	10 000,00 €	4 104,00 €	
<i>Epreuves orales</i>	1 800,00 €	315,00 €	
4-2 Location de matériel (tables, chaises, informatique et autres)	10 000,00 €	5 316,22 €	
<b>Sous-total</b>	<b>21 800,00 €</b>	<b>9 735,22 €</b>	
<b>5- Coûts salariaux</b>			
5-1 Coûts salariaux et divers	35 000,00 €	49 363,62 €	
5-2 Surveillance des épreuves	1 400,00 €	1 987,46 €	
5-3 Honoraires médicaux	- €	130,00 €	
<b>Sous-total</b>	<b>36 400,00 €</b>	<b>51 481,08 €</b>	
<b>6- Rémunérations concepteurs, examinateurs, correcteurs et jurys</b>			
6-1 Conception des épreuves écrites	- €		hors cellule pédagogique
6-2 Correction des copies	9 000,00 €	8 121,06 €	
6-3 Participation épreuves d'admission	6 500,00 €	4 287,34 €	
6-4 Réunions de jurys	850,00 €	544,71 €	
6-5 Frais de repas	500,00 €	328,06 €	
6-6 Frais de déplacement et d'hébergement	3 500,00 €	2 050,48 €	
<b>Sous-total</b>	<b>20 350,00 €</b>	<b>15 331,65 €</b>	
<b>7- Prestations de services</b>			
7-1 impression de sujets (imprimeur)	2 000,00 €	1 002,00 €	
7-2 secrétariat handicapé	100,00 €	- €	
7-3 sécurité (agents de sécurité)	- €	469,20 €	
7-4 achat de sujets (cellule pédagogique)	1 200,00 €	1 250,00 €	
7-5 droit de copie	300,00 €	222,75 €	
<b>Sous-total</b>	<b>3 600,00 €</b>	<b>2 943,95 €</b>	
<b>8- Charges de structure et de gestion courante</b>			
8-1 Charges de structure et de gestion courante (services supports, télécommunications, maintenance des matériels, véhicules, indemnités élus, maintenance bâtiment, fluides, entretien et assurances)	16 699,00 €	15 980,01 €	forfait de 20% des dépenses de 1 à 7
<b>Sous total</b>	<b>16 699,00 €</b>	<b>15 980,01 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100 194,00 €</b>	<b>95 880,08 €</b>	

Coût par inscrit : 113,07 € (pour 848 inscrits)  
Coût par lauréat : 1 295,68 € (pour 74 lauréats)